

Le dernier étage du Palais de Justice avait été aménagé à grands frais

# Qu'advient-il du Centre de détention d'Arthabaska?

par Laurier GARDNER

ARTHABASKA — "N'avez aucune crainte, le Centre de détention d'Arthabaska n'existera pas officiellement d'ici peu puisque l'on vient de fermer celui de Sorel!"

Voilà ce que le premier magistrat de la ville d'Arthabaska, M. Pierre Roux, donnait comme commentaire à la suite d'une discussion à la Chambre de commerce de cette ville, hier matin. Discussion sur ce qui se passe au sujet de la prison nouvellement construite au dernier étage du Palais de Justice.

M. Roux donnait ce commentaire aux membres de la Chambre après que M. Constant Roy eut répondu à une question du journaliste du Nouvelliste quant à la réponse attendue

du ministère de la Justice au sujet de l'utilisation du Centre de détention. M. Roy avait alors dit qu'aucune réponse officielle n'était parvenue à la Chambre mais que si l'on se fiait aux oui-dire, le Centre de détention d'Arthabaska aura eu une vie relativement courte.

### Gardiens partis?

Lorsque nous lui avons demandé s'il était vrai que les gardiens de l'ancienne prison étaient démenagés ailleurs, M. Roy a répondu que selon des sources sûres, mais pas officielles, 16 des vingt gardiens étaient démenagés ailleurs en province. Il n'en resterait que quatre pour les détentions temporaires de jour. En effet, lorsqu'il y a des sessions à la cour d'Arthabaska, on fait garder sous verroux ceux qui doivent comparaître pendant le jour, le soir, on les transporte ailleurs.

Ainsi, il reste 4 gardiens qui ne font que du 9 à 5 les cinq jours de la semaine.

### Jamais de pensionnaires sérieux?

Il semble que dans la courte histoire du Palais de Justice et du Centre de détention, il n'y eut que deux pensionnaires sérieux, soit lors de l'affaire Mercier-Francoeur où l'on aurait gardé Mercier et Mlle Francoeur pendant quelques jours et quelques nuits. Depuis ce temps, on ne garde que des personnes devant comparaître le jour même au Palais de Justice.

### Et le coût?

A la Chambre de commerce, hier matin, on se demandait

comment il en coûtait pour d'abord avoir bâti ce dernier étage, puis pour l'entretenir depuis ce temps? Combien il en avait coûté pour démenager les quelque 16 gardiens ailleurs au Québec? Enfin, combien il en coûtera pour aménager cet étage à nouveau pour le rendre utile à quelque chose?

La réponse est attendue avec impatience par les membres de la Chambre de commerce et probablement aussi par la population en général. Notons que M. Félix Houle, qui fut Jadis shérif à Arthabaska, nous mentionnait que dans son temps, on comptait au moins une trentaine de pensionnaires à la prison d'Arthabaska en ce temps-ci de l'année. Serait-ce qu'il n'y a plus de malfaiteurs dans la région?

## De nombreux loisirs pour les membres de l'âge d'or

VICTORIAVILLE (LG) — Avec l'année nouvelle et la disponibilité d'un nouveau local, les personnes de l'âge d'or sont invitées à se rendre au Centre des loisirs afin de se distraire et de participer aux ateliers de leur choix, soit artisanat, bricolage, céramique, initiation à la peinture et danse.

### Cette semaine

Mercredi, à 13 h 45 à la salle Domrémy, conférence sur les besoins à domicile des personnes âgées.

Jeudi à 19 h 30 à la Bulle, un long métrage, le reel du pendu, ainsi que deux courts métrages de l'ONF.

Dimanche, à 19 h 30, à la salle Domrémy, rencontre des membres du club. C'est là que l'on connaîtra les talents des membres du club.

### Chaque semaine

Voici d'ailleurs l'horaire de chaque jour de la semaine:

#### Lundi:

De 13 h 30 à 16 h: artisanat, bricolage, dards ou quilles.

#### Mardi:

De 13 h 30 à 16 h: céramique, initiation à la peinture, marelle et quilles; de 19 à 22 heures, pratique de danse ou dards.

#### Mercredi:

De 13 h 30 à 16 h: céramique, rencontre-conférence et quilles; de 19 à 22 heures: marelle.

#### Jeudi:

De 13 h 30 à 16 heures, artisanat, bricolage, céramique, initiation à la peinture, pratique de danse, sac de sable et quilles.

#### Vendredi:

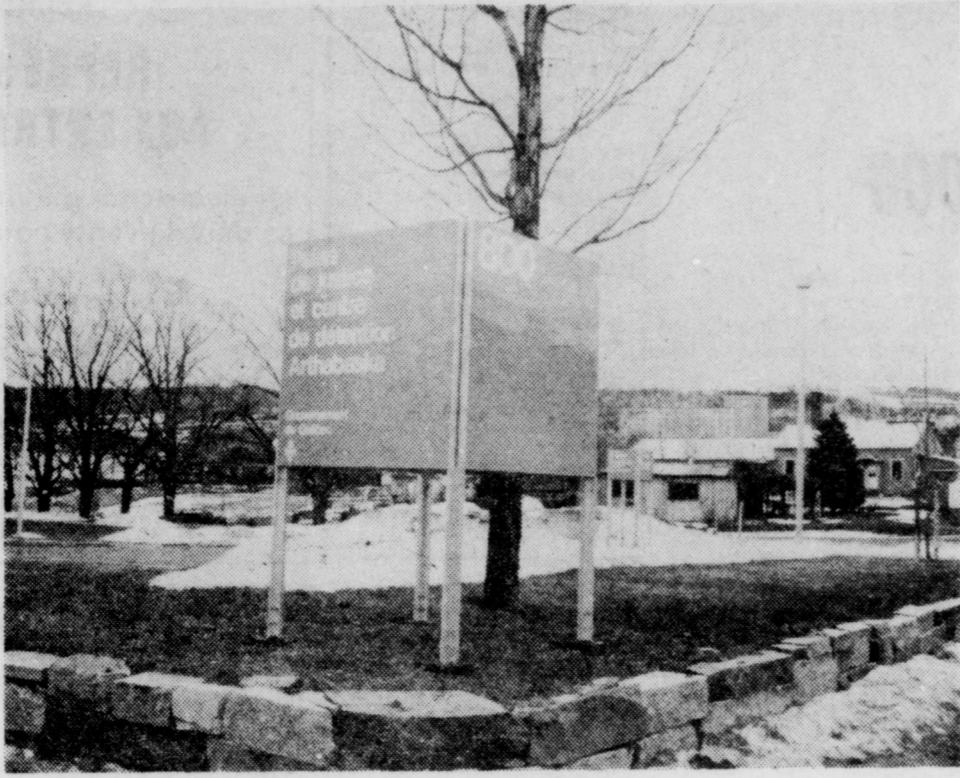
De 13 h 30 à 16 heures, bricolage pour hommes et quilles; de 13 h 30 à 17 heures et de 19 h 00 à 22 h: cours de danse.

#### Samedi:

Danse avec orchestre de 20 h 30 à 24 heures.

#### Dimanche:

Rencontre (échange de talents) de 19 h 30 à une heure non fixée. Voilà pour plaire à nombre de personnes âgées.



Au 800 boulevard Bois-Francis Sud, on se demandait justement ce qu'était un Centre de détention. Devra-t-on bientôt changer cette pancarte? (Photo Laurier Gardner)



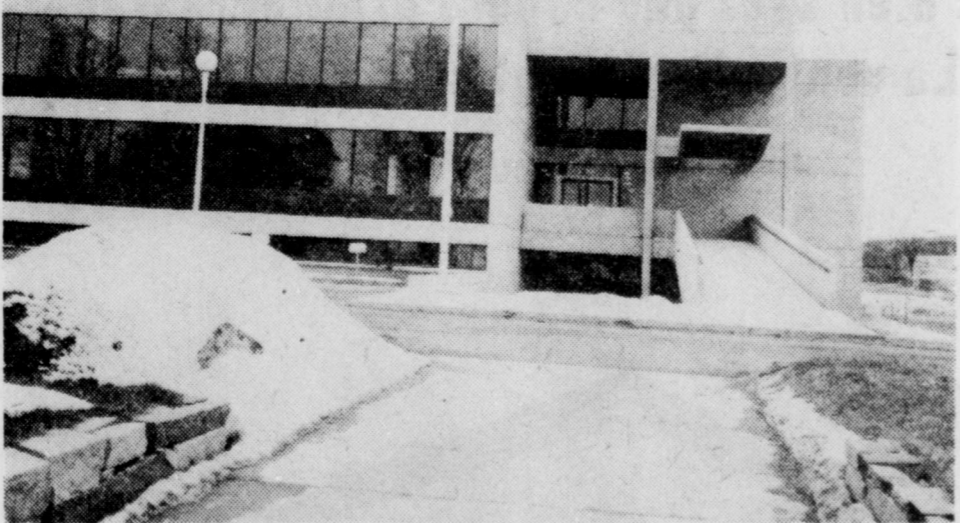
M. Pierre Roux, assis, maire d'Arthabaska, alors qu'il expliquait au président de la Chambre de commerce, hier matin, l'utilité de la prison située à l'étage supérieur du Palais de Justice, lors de la réunion mensuelle de la Chambre de commerce, hier matin. (Photo Laurier Gardner)

## Le langage des jeunes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les commissaires de la municipalité scolaire Jean-Rivard, dont M. Martial Demers est le président, ont vu leur attention attirée sur le langage des jeunes; le fait a été soumis par M. Jean Beaudoin, directeur général adjoint à l'occasion d'une session du Comité exécutif au Centre administratif de Plessisville. D'autre part, M. Rosaire E. Gagnon, directeur général et M. Réal Campagna, directeur des services financiers, du transport et de l'équipement, ont donné des informations concernant l'impôt foncier de 1974-75; les renseignements se rapportent à la perception et aux retardataires. M. Gagnon a également donné des précisions sur les réservations à faire pour le congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, manifestation prévue pour octobre 1975.

### Des soumissions

Le Comité exécutif de la MSJR a convenu d'accepter les offres présentées par différentes entreprises intéressées à fournir de l'audio-visuel, de l'outillage et de l'ameublement. Ces maisons d'affaires sont: L. Charpentier Ltée, Moyer vico Ltée, Normand Doucet inc., et Jacques Bergeron Ltée. Les commissaires ont aussi approuvé l'achat et le paiement de draperies pour l'école St-Calixte de Plessisville, achats faits de la Maison du décor de Victoriaville; une observation a été faite à l'effet qu'à l'avenir, tout projet d'achat soit soumis à l'approbation du Comité exécutif par qui de droit. Dans un autre domaine, les responsables de la MSJR ont approuvé les mutations de propriétés, mutations dont la liste a été fournie par la ville de Plessisville en décembre.



C'est le dernier étage du Palais de Justice d'Arthabaska qui était prévu comme Centre de détention pour tout le district judiciaire d'Arthabaska. Qu'advient-il de tout ce projet? (Photo Laurier Gardner)

## Subvention de quelque \$18,000

ST-PIERRE-BAPTISTE (GAB) — Les travaux sont commencés, à St-Pierre-Baptiste, pour la réalisation de projets mis en plan par le conseil de la fabrique de la localité. Pour ces travaux, les autorités concernées profitent d'une importante subvention obtenue à la suite d'une requête présentée à cette fin au "programme des initiatives locales" du gouvernement fédéral. Le montant mis à la disposition du conseil de la fabrique est de \$18.144. La réalisation des projets donnera du travail à quatre hommes et trois femmes jusqu'à la fin de juin. L'amélioration des propriétés de la Fabrique de St-Pierre-Baptiste est principalement ce qui est concerné dans "renovations". Divers travaux seront effectués sur les terrains, y compris le boisé où l'on fera du nettoyage; l'église et le presbytère sont inclus dans le programme des améliorations. L'installation d'un système d'éclairage approprié sur le terrain de balle molle est également prévu dans les projets. Quant aux éléments féminins impliqués dans "renovations" ils s'occupent d'un ouvrage; le groupe à l'oeuvre confectionnera des vêtements qui seront distribués aux moins favorisés et aux familles nombreuses; ces vêtements sont pour les jeunes qui profiteront gratuitement d'un tel service. La réalisation des projets mis de l'avant par le conseil de fabrique se poursuivra jusqu'à épuisement des fonds obtenus selon la requête présentée au "PIL".

## Grande utilité du bureau régional de la Régie des Loyers de Victoriaville

PAR Laurier GARDNER

VICTORIAVILLE — Sur les 276 demandes de tous genres reçues en 1974 par les membres du bureau régional de la Régie des Loyers de Victoriaville, 188 ont exigé une décision de l'administrateur, Me Jean-Guy Provencher, 63 demandes ont été retirées à la suite de conciliation et il restait 25 décisions à rendre au 31 décembre dernier. Voilà qui prouve la grande utilité d'un bureau régional autonome. On sait que par le passé, le bureau de Victoriaville n'était qu'une succursale de celui de Drummondville et par le fait même jouait un rôle moins grand à Victoriaville.

### Les demandes

La plus importante demande que l'on fait au bureau de la Régie des loyers à Victoriaville est celle de la prolongation de bail et la fixation de loyer.

Si par exemple, on veut prolonger le bail et qu'il y a mécontentement entre propriétaire et locataire, on a recours à la Régie des Loyers. De plus, si le propriétaire veut augmenter de façon abusive (selon le locataire), ce dernier peut faire appel à la Régie qui évaluera si oui ou non l'augmentation a été abusive et rendra une décision.

Il y eut en 1974, 223 demandes de ce genre.

Les autres cas soumis à la Régie des loyers sont la demande d'un propriétaire désireux d'obtenir un de ses logements, soit la reprise de possession ou pour tout simplement aller vivre dans ce loyer (15), la demande d'éviction de locataires indésirables (16), la fixation de 60 jours, soit la permission de contester une hausse par rapport au locataire précédent

dans les soixante jours (18) et les prises de possession pour réparations (4).

### Et le téléphone

Si les demandes officielles peuvent paraître peu nombreuses, les demandes de renseignements sont sans aucun doute. En effet, le téléphone ne lâche pas puisque l'on a reçu des renseignements par téléphone (on en compterait plus de 2.800). Assez souvent, comme nous le faisait remarquer Me Jean-Guy

Provencher, il s'agissait soit pour M. Raymond Allaire, assistant-administrateur, ou pour Me Jean-Guy Provencher, administrateur, de les diriger dans la bonne voie, si le cas était jugé grave, c'était vers un avocat.

En plus des demandes faites par téléphone, notons les 1.072 renseignements donnés lors d'entrevues au bureau.

### Et 1975

Si 1974 a été plus que mouvementé à la Régie des loyers, il

semble que l'on peut prévoir que 1975 le sera autant sinon plus. En effet, c'est en 1975 que l'on change la fin des bails, soit en juillet plutôt qu'en mai.

Le bureau de la Régie est là pour aider et ce gratuitement, autant le propriétaire que le locataire, évidemment celui des deux qui a raison. Le bureau est situé dans l'ancien bureau-chef de la Sûreté du Québec, à l'édifice provincial. On peut rejoindre les membres du bureau au numéro téléphonique 752-9705.



Me Jean-Guy Provencher, administrateur à la Régie des loyers à Victoriaville, alors qu'il est à étudier un cas avec sa secrétaire, Mlle Sylvie Bergeron. (Photo Laurier Gardner)

## Du travail supplémentaire

par Laurier GARDNER

VICTORIAVILLE — "Si jusqu'à maintenant, la Régie des loyers n'avait juridiction que sur les loyers construits avant le 1er avril 1958 dont le loyer ne dépassait pas \$100 par mois avant le 1er mars 1958, tout est maintenant changé à cause du projet de loi 280 passé en décembre dernier à l'Assemblée nationale.

En 1975 à partir du 1er janvier 1975, la Régie des loyers a juridiction sur tous les logements à l'exception de ceux construits en 1974 qui bénéficient d'une dispense pour cinq ans."

Voilà en quels termes Me Jean-Guy Provencher, administrateur à la Régie des loyers de Victoriaville nous précisait que le travail à la Régie augmenterait sensiblement en 1975.

Le projet de loi portant le numéro 280 donne un surcroît à tous les logements construits en 1974 afin d'aider à la construction de blocs à logements au Québec.

Il va sans dire que les nombreux logements construits entre 1958 et 1974 vont apporter du travail supplémentaire à l'équipe du bureau de la Régie des loyers.

De plus, la question des nouveaux délais n'est pas sans occasionner des problèmes: par exemple, il fallait avertir avant le 31 décembre dernier si on voulait que le bail soit prolongé au 30 juin. La plupart l'ont fait; et les autres?

Enfin, la question du bail-type amène beaucoup de problèmes à résoudre.

Me Provencher tient à noter que cette mentalité est complètement fautive puisque la Régie des loyers n'est là que pour vérifier l'application de la loi, application qui doit être faite par le propriétaire et le locataire.

"Et, il n'y a pas que les locataires qui font appel à nous; les propriétaires aussi!", d'ajouter Me Provencher.

Pas seulement à la régie

Notons que Me Jean-Guy Provencher, même s'il s'occupe de la Régie des loyers, continue à pratiquer son droit au bureau de Provencher et Provencher dont les bureaux sont situés à Victoriaville et Plessisville. La Régie ne constitue en fait pour Me Provencher qu'une partie de son travail.

## entre/voisins

● ARTHABASKA — M. André Lemieux a eu une drôle d'aventure récemment à cause de son étalon qui d'habitude vivait en paix dans son enclos. Pour de plus amples renseignements, prière de rencontrer le maire d'Arthabaska ou l'un ou l'autre des conseillers.

● ARTHABASKA — Il va sans dire que l'ombre d'une éventuelle fusion des Chambres de commerce de Victoriaville et Arthabaska planait sur la tête de quelques participants à la réunion de la Chambre de commerce d'Arthabaska hier matin. Fusion ou annexion, voilà des mots qu'il ne faut surtout pas dire là-bas.

● ARTHABASKA — La Chambre de commerce d'Arthabaska est passée de 126 membres à 90 cette année. Voilà qui fait réfléchir le président, M. Eugène Pellerin.

● ARTHABASKA — On est à repenser la formule de détention limitée à la sûreté municipale d'Arthabaska. Les nouvelles normes du ministère de la Justice font que l'on n'enverra plus des patients aux cellules municipales de Victoriaville.

● VICTORIAVILLE — Les Chevaliers de Colomb de Victoriaville vont peut-être penser à agrandir leur local actuel étant donné les nombreuses initiations qui se font et la plus grande participation aux assemblées mensuelles.

● VICTORIAVILLE — Le gala du Club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville est prévu pour le 25 janvier prochain au Motel Calibri. Les membres du club sont à faire les derniers préparatifs. Il semble que l'on aura de bons candidats à tous les prix cette année.



Ce que l'on ne savait peut-être pas du député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, c'est qu'il aime bien faire de la motoneige. Il est membre actif du club Alléganish depuis les débuts du club. Vendredi soir dernier, il était là pour faire le tirage d'une motoneige, lors de la soirée annuelle du club au Chalet des Rois à Warwick. Le gagnant, M. Ronald Bergeron de Saint-Valère, n'était pas là pour la photo. Dans l'ordre habituel donc, Jean-Paul Blanchette, représentant Labatt 50 pour la région et vice-président du club Alléganish, M. André Fortin qui voulait éprouver l'espace de quelques secondes la joie de gagner une motoneige, et le président du club, M. Raymond Béliveau. (Photo Laurier Gardner)

Le premier tournoi bantam de Nicolet

# St-Léonard et le STR champions

par Claude MONGRAIN

NICOLET — Les équipes STR et St-Léonard ont remporté hier les honneurs du premier tournoi régional de hockey bantam au centre récréatif de Nicolet. Dans la division "A" le Vert et Or de Onil Marchand a mérité le titre en disposant du Nicolet par 4 à 2 pendant que St-Léonard prenait la mesure du St-Paulin 3 à 2.

Fas moins de 4.400 personnes ont été témoins de cette première compétition de hockey bantam à l'échelle régionale. Succès, tel est le mot de mise pour cette première expérience.

**STR gagne**

Un bel arrêt de Guy Bouchard, à bout portant, sur un tir précis de Serge For-

cier en deuxième période a été l'un des points tournants de la victoire du STR sur le Nicolet.

Cette joute a donné lieu à du jeu rapide dans les deux camps. Le STR a eu un léger avantage surtout dans la troisième période. De son côté les finalistes, soit le Nicolet ont bien joué mais cette formation ne se spécialise pas dans les tirs.

Que dire aussi de la superbe tenue des cerbères Guy Duhaime du Nicolet et Guy Bouchard dans le camp du Vert et Or. Ces deux gardiens de buts ont été à la hauteur de la situation surtout dans la première période.

Le défenseur Serge Caron a dirigé l'attaque des champions avec une paire de buts. René Marchand et

François Hamel ont été les autres francs-tireurs des Trifluviens. Marchand s'est de plus signalé avec deux mentions d'assistance. Daniel Rousseau et Luc Leblanc ont été les compteurs des finalistes.

Sur le plan défensif Carl Lessard et Claude Martin ont bien joué aidant leur équipe plus d'une fois. Serge Forcier, Daniel Rousseau, Luc Leblanc se sont aussi signalés pour Nicolet.

**St-Léonard gagne**

Une première. Pour l'équipe St-Léonard c'était tout un triomphe selon l'instructeur Claude Jutras. Ce dernier a vanté le travail des membres de son équipe. "Tous ont bien travaillé et leurs efforts leur ont valu un

premier championnat" selon Jutras.

Au cours de la première période St-Léonard a pris une avance de 1 à 0 grâce au but de Alain Morrisette puis dans la seconde reprise André Brunette a vu son tir pénétrer dans les filets pour prendre une avance de 2 à 0. Trois minutes plus tard, soit à 9:45 minutes Claude Guévin donnait une avance de 3 à 0 jusqu'à ce que Michel Courchesne du St-Paulin jette un peu d'espoir avec un but. Dans la troisième période Daniel Julien a semé la joie chez les finalistes mais le tout s'est arrêté sur ce filet pour donner une victoire de 3 à 2 au St-Léonard.

Le gardien Jean-Luc Brodeur a joué avec brio dans le camp du St-Paulin de

Henri-Paul Julien ainsi que le défenseur Luc Lafond. André Joubert s'est aussi bien comporté pour St-Léonard avec Ghislain Pellerin et Normand Houde.

**St-Marguerite 6, Louiseville 4**  
Gagnants: André Gélinas (2), Gordon Comport (2), Réjean Nadeau et Gérard Chartray.  
Perdants: Luc Lambert (2), Denis Larivière (1) et Roger Cartier.

**La Tuque 6, St-Philippe 0**  
Gagnants: Luc Baillargeon (2), Jean Gagné (1), Marc Thibault, Michel Létourneau et Guy Massé.

**St-Léonard 5, St-Gabriel 0**  
Gagnants: Sylvain Prince, Ghislain Prince, Simon Boisclair, Guy Jutras et Claude Guévin.

**St-Paulin 5, St-Marguerite 0**  
Gagnants: Michel Courchesne (3), Daniel Rejnière.

**St-Léonard 2, Assomption 1**  
Gagnants: Sylvain Prince et Normand Houde.  
Perdants: Robert Beaulieu.

**Nicolet 4, Trois-Rivières-Ouest 0**  
Gagnants: Luc Leblanc, Bertrand

Dubuc, Serge Forcier, Cérébere: Guy Duhaime.

**Samedi**  
Louiseville 8, Ste-Bernadette (2) 0  
Gagnants: Sylvain Désautiers (2), Luc Lambert (2), Guy Gagnon, Roger Carlier, André Barel et Denis Larivière. Cerbère: Claude Bailieux.

**St-Paulin 3, St-Alexis 1**  
Gagnants: Daniel Rejnière (3)  
Perdants: Danny Armstrong, Luc-Louis-Sabès 0, T.R. Ouest 7

**Gagnants: Claude Drouin (2) Alain Dupuis (2) Yves Ferron, Yvan Rioux et Claude Germain. Cerbère: Michel Chevalier.**

**La Tuque 5, Ste-Bernadette (1) 2**  
Gagnants: François Veillette (3)

**Pierre Descôteaux et Yves Marier.**  
Perdants: Daniel Leblanc (2) Belle tenue de Pat Cormier dans les filets.

**St-Léonard 4, St-Tite 2**  
Gagnants: Normand Houde et Mario Lacharité (2).  
Perdants: Pierre Allaire et Claude Duchemin.

**STR 15, Grand-Mère 1**  
Gagnants: Serge Caron (3) et François Hamel (3), François Bouchard (2) René Marchand (2) Yves Bussi-eres, Michel Ebacher, Mario Pépin, Carl Lessard et André Gour.

**Nicolet 6, St-Sauveur 0**  
Gagnants: Pierre Grégoire, Guy Bellemare, Denis Blanchette, Bertrand Dubuc, Laurier Rheault et Daniel Rousseau.

## Revers de 5-2 Messier coule les Olympiques

par Gilles LeROI

**DRUMMONDVILLE** — Les Citoyens de St-Hyacinthe ont clôturé de brillante façon la série de 3 rencontres contre les Olympiques de Drummondville dimanche après-midi au Centre Civique de Drummondville, en remportant un gain de 5 à 2 contre les troupiers de l'instructeur Réjean Gervais.

Les Citoyens ont marqué le premier filet à 5:25 de la première période, celui de Normand Leblanc, et moins de 10 minutes plus tard, Pierre St-Georges sur des aides de Pierre Benoit et Pierre Duval donnait une avance de 2 à 0 aux Citoyens à la fin du premier vingt.

Jean-Marc Royer, le détenteur du chandail No 15, enregistrait le premier but de la formation locale, son 9e but cette saison à 28 secondes de la période médiane sur une passe de Yves Bélanger pour placer les drummondvillois dans la lutte. Moins de 3 minutes de cette période, Claude Messier prenait le cerbère Michel Essiambre en défaut sur des mentions de Pierre Duval et Yvon Massé pour solder cette période 3 à 1 en faveur des Citoyens.

Claude Messier a complété le truc du chapeau en enregistrant 2 filets à la dernière période. Le premier à 6:34 sur des passes de Richard Lamoureux et Normand Leblanc. Le second à 12:05 sur des aides de Normand Leblanc et Yvon Massé. A 19:50, Henri-Paul Galant prenait le gardien Guy Beaugard en défaut pour le second des Olympiques, son 33e cette saison, sur une

aide de Jean-Marc Royer. L'officiel a décerné seulement une punition mineure à chaque équipe, plus une majeure au défenseur Charles Olmy des Olympiques à la troisième période. Les Citoyens ont dominé dans le domaine des lancers avec un total de 40 contre 29 pour les protégés de Gervais. Un nombre de 892 personnes ont assisté à ce match. Les Olympiques ont manqué beaucoup de fini et d'ardeur dans cette défaite.

Les Olympiques ont par le fait même encaissé une quatorzième défaite cette saison en 28 parties, pour en gagner 12 et 2 rencontres ont pris fin par un verdict nul. Contre les Citoyens, les Olympiques n'ont remporté qu'une seule victoire à domicile en trois parties par le compte de 7 à 4. Au total, après 5 parties contre St-Hyacinthe, les Citoyens mènent le bal par 4 victoires et une seule défaite. D'ici la fin du calendrier, les Olympiques rencontreront à 2 autres occasions les Citoyens à St-Hyacinthe.

Ce soir, les troupiers de Réjean Gervais prendront la route en direction de St-Jean pour affronter les Aigles. Cette rencontre est celle du 19 décembre dernier qui a été remise à cause de raisons techniques. En 3 rencontres, les Olympiques possèdent 2 victoires et un match nul. La prochaine partie locale aura lieu vendredi soir à 20 h 30 contre les Voyageurs de Cowansville, et ce sera le dernier voyage de ces derniers à Drummondville. En 4 joutes, Drummondville enregistre une fiche de 3 gains et une rencontre nulle.



Un premier championnat pour l'équipe St-Léonard dans la catégorie bantam. On peut distinguer sur cette photo des membres de cette formation. Ce sont Normand Houde, le cerbère Michel Thériault et Mario Lacharité. (Photo Roland Lemire)



Des organisateurs souriants à l'issue de la compétition. Ce sont Gilles Leblanc, Léo-Paul Brouillard, président. (Photo Roland Lemire) et Claude Proulx, secrétaire et



Un cerbère aux aguets. Ce joueur du St-Tite surveille de près les péripéties de la rencontre. (Photo Roland Lemire)



Le cerbère Michel Thériault du Saint-Léonard vient de bloquer un dur lancer d'un joueur du Saint-Tite au cours de la rencontre de samedi au tournoi bantam. (Photo Roland Lemire).

## Tout revient à la normale au campus Sorel-Tracy

par Claude BROUILLARD

SOREL — Après les événements engendrés par le débrayage et l'occupation au Campus Sorel-Tracy, ainsi que le congé des Fêtes, les activités sportives ont repris normalement leur cours régulier. Du côté intercollégial, les différentes formations sont de retour à l'entraînement depuis quelques jours en vue de se préparer pour les prochaines rencontres de la 21ème session.

En ce qui a trait au hockey, les Rebelles de l'instructeur Robert Gagné occupent actuellement la 3e position de leur section. Ils ont accumulé 7 points à la première session et ce en 10 parties de disputées (3 victoires, 6 défaites et une partie nulle). Les Rebelles se rendent à Bois-de-Boulogne le 20 janvier et à Lionel-Groulx le 22 janvier. Mentionnons qu'Yves L'Allier, Yves Bélsile et Louis Trempe ont été sélectionnés sur l'équipe d'étoiles intercollé-

giale. Malheureusement, celle-ci a baissé pavillon 11 à 3 devant le club Waterloo de la LHJAJ.

Après 32 parties de disputées, l'équipe de volley-ball du Campus Sorel-Tracy détient présentement la 8e position sur 15 collèges représentés. L'instructeur Marc Dumontier se dit très satisfait du rendement fourni par les siens qui ont remporté 17 victoires et subi 15 revers. Leur prochain tournoi se tiendra à Maisonneuve le 5 février.

Au badminton, la formation du Campus Sorel-Tracy, dirigée par Lynn Macdonnell, a très bien figuré lors de chacune de leurs rencontres à la première session. Après 4 tournois de disputés, les Rebelles occupent le 2e rang. Ils leur restent encore 2 tournois pour tenter des approcher de la première position qui est détenu actuellement par le Cégep Maisonneuve. Leur prochaine compétition aura lieu au Collège André Grasset, dimanche le 2 février.

L'équipe féminine de ballon sur glace du Campus, entraînée par Robert Champagne, a terminé en première position de leur unique tournoi qui se tenait à l'Assomption dernièrement. Les Rebelles ont remporté les 4 joutes disputées et passent donc ainsi directement aux finales. Les finales auront lieu le 13 février au collège St-Laurent, alors que les 4 meilleures formations se disputeront les honneurs du championnat.

Pour ce qui est des activités intramurales des activités intramurales, les Starprof de Riga (équipe des professeurs) ont terminé en tête de la ligue de hockey. Le Pavillon Principal les Techniciens et le Nouveau club suivaient dans l'ordre. En semi-finale, le Starprof a disposé des Techniciens au compte de 6 à 3, alors que le Nouveau Club cloutait 11 à 4 devant le Pavillon Principal. Donc, la finale opposera le Starprof au Pavillon et il est possible qu'il soit joué une finale des perdants.

Université du Québec à Trois-Rivières

### LES JOIES DE L'HIVER '75

EN S'INSCRIVANT AUX PROGRAMMES DU SERVICE DES SPORTS AU COMPLEXE SPORTIF

Université du Québec à Trois-Rivières

Tél.: 376-5254

#### INSCRIPTION:

Lundi 12 janvier à vendredi 17 janvier

12h00 à 19h00

- Badminton
- Basket-ball
- Conditionnement physique
- Expression corporelle
- Golf
- Karate
- Lutte
- Ski de fond
- Tennis
- Volley-ball
- Yoga

#### SESSION HIVER

(Janvier à fin d'avril)

#### COÛTS:

Étudiant (temps plein) de l'Université du Québec à Trois-Rivières	\$5.00
Étudiant (temps partiel) de l'Université du Québec à Trois-Rivières	\$12.50
Le personnel de l'Université du Québec à Trois-Rivières	\$17.50
Grand public, Trois-Rivières Métropolitain	\$22.50
Tout conjoint	\$10.00

**N.B.** Nous ne pouvons vous laisser un panier ou casier en permanence, mais pour chaque séance d'entraînement, nous vous prêtons des bas, gilet, short, serviette et cadenas que vous devez remettre immédiatement après usage.



LUNDI 13 JANVIER 8h00  
**CASTORS DE SHERBROOKE**  
VS  
**DYNAMOS DE SHAWINIGAN**  
ATTRACTION No 11  
ADMISSION: Réservée: \$2.50, \$2.25  
Générale: \$1.50  
Étudiants avec carte: \$1.00  
Enfants 12 ans et moins: 50¢  
BILLETTS EN VENTE: ARENA - LIBRAIRIE SAUVAGEAU